

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 janvier 2017

ADAPTATION DES TERRITOIRES LITTORAUX AU CHANGEMENT CLIMATIQUE - (N°
4377)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD9

présenté par
Mme Got, rapporteure et Mme Berthelot

ARTICLE 12

À la première phrase de l'alinéa 29, substituer au mot :

"réalise",

le mot :

"édifie".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.